

Créer son verger en AB

Objectifs de la formation

Etre capable de mettre en place un verger diversifié en AB

Déroulé

** Choisir le lieu d'implantation et le type de verger adapté à son projet
Rappels sur les principes de base de l'arboriculture biologique : le verger, un écosystème global.

Choix du site et topographie: orientation/exposition, implantation plaine/piémont/montagne, importance du type de sol

Choix du système de verger : mono-variétal ou multi-spécifique

Choix du matériel végétal

** Aménager l'irrigation de son verger et choisir les aménagements liés à la biodiversité

estimation des besoins en eau

Le choix du type d'irrigation: goutte-à-goutte, aspersion sous ou sur frondaison matériel adapté et coût

Types d'aménagements favorables à la biodiversité: haies, bandes fleuries, enherbement spontané ou semé, répartition spatiale

** Choix des variétés, portes greffes et itinéraires techniques adaptés à son projet et son terrain

Choix des variétés en fonction de ses objectifs et de son terrain

Choix des portes-greffe: différences, difficultés,...

Les formes fruitières: La taille de formation, les différentes tailles et impact sur la production

Itinéraires techniques: apports d'éléments technico-économiques

** Mettre en place un chantier de plantation :

- La préparation du sol
- le matériel de plantation et l'organisation du chantier
- les coûts de plantation

Rôle des pollinisateurs sur la production

Les principaux ravageurs et maladies en arboriculture

** Etre capable de dimensionner son verger et d'établir un plan d'action

Définition de ses objectifs de production

Construction du système de production: choix des espèces, surfaces envisagées, itinéraires techniques, estimation des rendements, chiffre d'affaire, charges,...

Valorisation et commercialisation de la production envisagée : transformation, modes de commercialisation,...

Construction du calendrier de production

** Etablir un plan d'action et analyser les forces et faiblesses de son son projet:

- retro-planning et échéances du projet
- Mises en évidence des forces et faiblesses du projet
- Identification des facteurs-clés de réussite et des points de vigilance.

Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

16 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez un stagiaire (proposez-vous!)
30

Jean-Luc Petit, formateur en arboriculture biologique

17 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

En salle, à définir en fonction du groupe de stagiaires
30

Jean-Luc Petit, formateur en arboriculture biologique

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 31/10/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

462€ sur votre enveloppe VIVEA /
Caution de 50€ (non encaissée / Prise en charge CPF ou Pole Emploi possible - Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€)
Non éligible VIVEA : NOUS CONSULTER

Plus de renseignements

Guillaume Massein

ADDEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

Repas tiré du sac le midi